

Aménagement du territoire et développement durable : Quelles perspectives pour la province de sidi Slimane?

**« Land management and sustainable development : What are the
prospects for province of sidi Slimane ? »**

BENGUERROUANI MOURAD

Doctorant en géographie

Faculté des Lettres et des Sciences Sociales – Kenitra

Laboratoire de recherche en Environnement, Développement et

Gestion de l'Espace

MAROC

benguerrouani@gmail.com

Date de soumission : 19/05/2019

Date d'acceptation : 27/06/2019

Pour citer cet article :

BENGUERROUANI M. (2019) «**Aménagement du territoire et développement durable : Quelles perspectives pour la province de sidi Slimane?**», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 9 : Juin 2019 / Volume 4 : numéro 1 » p : 527 - 538

Résumé

Le rôle de l'aménagement du territoire en tant qu'instrument de développement durable est apprécié dans la littérature théorique internationale. En effet, la finalité de notre article est de montrer la relation entre l'aménagement du territoire et le développement durable au regard des politiques publiques et du management territorial.

Par conséquent, l'utilisation efficace de l'aménagement du territoire pour assurer un développement durable au niveau de la province de sidi Slimane nécessite la création d'un nouveau système de planification qui équilibre les intérêts des divers acteurs d'un territoire. Ces derniers sont considérés comme les premiers planificateurs, ce qui leur donnent un pouvoir de contrôle des actions de l'aménagement du territoire telle que : le développement de la voirie, la construction des routes locales, le recyclage et la collecte des déchets, etc.

Mots clés : Aménagement du territoire, Développement durable, province de sidi Slimane.

Abstract

The role of spatial planning as an instrument of sustainable development is appreciated in the international theoretical literature, in fact the purpose of our article is to question the relationship between spatial planning and sustainable development with regard to public policies and territorial management.

Accordingly, the effective use of land use planning to ensure sustainable development at the level of Sidi Slimane province requires the creation of a new planning system that balances the interests of the various users of a territory. which are considered the first planners to have primary control over development of road, built of local roads , recycling and waste collection, etc.

Keywords: Land management, Sustainable development, Sidi Slimane province.

Introduction

Le territoire marocain connaît des disparités socio-économiques et des déséquilibres régionaux à différents niveaux : population, infrastructures, investissements publics et privés..., ainsi la pratique de l'aménagement du territoire devient une des préoccupations majeures de l'état marocain, dans la mesure où seul un aménagement réfléchi permettra de répartir d'une façon optimale et équitable, les équipements et les ressources à travers tout le territoire national.

C'est la raison pour laquelle, actuellement nous passons d'une conception physique de l'aménagement du territoire, vers une conception multiple associant le développement durable, la bonne gouvernance des territoires et la recherche d'une certaine équité sociale.

Cependant, nous pouvons définir l'Aménagement du Territoire comme une convergence dans le temps de trois échéances majeures :

- *L'échéance sociodémographique* : la satisfaction des générations actuelles en termes d'emploi, de logements, d'équipement et infrastructures, etc;
- *L'échéance économique* : Face à la mondialisation et l'ouverture des marchés internationaux, un nouveau concept voit le jour. Nous parlons de la compétitivité des territoires;
- *L'échéance écologique* : les changements climatiques, le stress hydrique, la déforestation, l'érosion des sols, les risques majeurs liés aux territoires, tout cela débouche sur une situation de forte tension socio-territoriale (sedraji,1999).

En 2004, avec la tenue de la première session du Conseil Supérieur de l'Aménagement du Territoire Marocain¹, une nouvelle philosophie du développement et de l'aménagement du territoire voit le jour. .

Par conséquent l'Aménagement du Territoire n'est plus présenté comme une politique visant à gommer, ou du moins à réduire les inégalités régionales, mais comme une approche globale publique, transversale et de long terme (Barbier, 2012).

Pour matérialiser cette nouvelle vision des politiques publiques, le Ministère de l'Intérieur, à travers la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) a engagé un ensemble d'actions visant à développer « La Planification Stratégique Participative » telles que : les Plans Communaux de Développement (PCD) à l'échelle locale selon une démarche participative.

¹ Au Maroc, l'aménagement du territoire est confié à la Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT) qui, sous l'autorité du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et l'Environnement, doit élaborer et coordonner la politique du gouvernement dans ce domaine

Les plans communaux de développement peuvent constituer de véritables instruments de développement local s'ils sont réellement élaborés dans la concertation.

Pour cela, une nouvelle stratégie du développement et de l'aménagement du territoire voit le jour, axée sur la lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion, avec la création de la Fondation Mohamed VI pour la Solidarité, la mise en place de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) et le discours sur la régionalisation avancée. L'Aménagement du Territoire n'est plus considéré comme une action visant à réduire les inégalités spatiales, mais comme une approche globale, transversale et de long terme d'un territoire assurant le développement durable², et la recherche de l'équité sociale.

La conjonction entre L'aménagement du territoire et développement durable et sa déclinaison spatiale au Maroc n'est pas un concept ancien. En 1996, le gouvernement a créé le premier schéma national d'aménagement du territoire et les schémas régionaux.

Cependant, le conseil supérieur de l'aménagement du territoire (CSAT) n'a vu le jour que cinq ans après.

En effet, il a resté inactif jusqu'à ce que sa Majesté le Roi a présidé sa première session en 2004. C'est à partir de cette date que l'Aménagement du Territoire est considéré comme une vision intégrée du développement, basée sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion³.

Dans cette configuration nous positionnons la problématique suivante : Dans quelle mesure la conjonction entre l'aménagement du territoire et développement durable peut-elle améliorer la qualité de vie des citoyens de la province de sidi Slimane ?

Pour appréhender cette problématique, nous structurons cet article en deux axes : dans un premier temps une revue de la littérature qui permettra d'étudier les deux concepts de notre recherche à savoir l'aménagement du territoire et le développement durable ; dans une seconde phase, nous étudions l'intérêt de l'intégration des fondements de développement durable dans la conception de la stratégie de l'aménagement de territoire au niveau de la province de sidi Slimane.

² Le concept de développement durable est abordé. «Il n'est pas question de continuer à faire prévaloir le présent, à gérer l'urgence, mais de prospecter l'avenir et pour cela il faut une vision à moyen et long terme et des valeurs qui définissent et qui expliquent le concept de durabilité »

³ « Les leçons tirées des expériences passées démontrent la pertinence de la démarche ciblée, du développement local intégré, de la programmation participative, de l'appropriation communautaire, de l'intégration des actions sectorielles ».

1. spécification de la problématique et revue de la littérature

L'objet de cet article est de comprendre comment la problématique du développement durable, avant tout globale, peut se décliner dans des politiques d'aménagement territoriales, c'est à dire sur des territoires⁴ limités tel que la province de sidi Slimane. Autrement dit, comment la convergence de deux concept tel que l'aménagement du territoire et développement durable peut être bénéfique pour les citoyens de la province de sidi Slimane. Notre principal objectif est de produire une connaissance et une base de réflexion sur l'aménagement du territoire et le développement durable et de tester de nouveaux concepts de la prise en charge effective des objectifs-cibles de développement durable dans les outils de l'aménagement du territoire.

1.1- Aménagement du territoire et développement durable : définitions

1.1.1- Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est une action raisonnée, volontaire de la collectivité sur son territoire d'une manière efficace et efficiente.

En effet l'aménagement du territoire regroupe les actions menées par les pouvoir publics afin de favoriser le développement des régions formant le territoire national. Agissant sur une échelle plus vaste que la politique de la ville, l'aménagement du territoire porte sur la disposition spatiale des homme et des activités. il conjugue donc le développement économique, habitat, transport et communications (Belhedi A, 2010).

1.1.2- Développement durable

Dans la dernière moitié du XXe siècle, quatre thèmes clés sont ressortis des préoccupations collectives et des aspirations des peuples du monde: la paix, la liberté, le développement et l'environnement. C'est au cours des 40 dernières années que l'environnement (du local au global) est devenu un élément clé du droit national et international et des institutions, bien que réinterprété. (Gaillard & Robert J, 1999).

La définition proposée est la suivante : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins, et plus particulièrement

⁴ Le territoire se définit par ce dont il est capable : un lieu social de proximité se construisant pour concevoir horizons et projets (...) Et le territoire, loin d'être un domaine de repli, est appelé à être un espace de relations et d'ouverture instituant sa cohérence propre et son lien avec le monde (Ait lemquodden & Chouay).

des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir (Brundtland, 1988).

1.2- Problématique de la recherche

L'aménagement du territoire assimile en effet l'aménagement à l'action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire, soit au niveau local (aménagement urbain, rural, local), soit au niveau régional (grands aménagements régionaux, irrigations), soit au niveau national (aménagement du territoire), le territoire étant pour les mêmes auteurs une maille de la gestion de l'espace, un espace approprié avec sentiment ou conscience de son appropriation et relevant d'un Etat, une notion à la fois juridique, sociale, culturelle et même affective (Brunet, et al., 1998).

En effet il apparaît comme une intervention des hommes sur leurs espaces avec différents objectifs : réduire les disparités, apporter des réponses aux dysfonctionnements, lutter contre la dégradation des cadres de vie... On y retrouve le concept de physical planning cher aux auteurs anglophones ainsi que le souci de mieux s'organiser pour le futur en cherchant à combiner des finalités de trois ordres : économiques, sociales et écologiques.

Comme l'a bien fait remarquer (Pinchemel, 1985), si les finalités économiques ont d'abord largement dominé, deux autres axes majeurs se sont développés : l'axe social (qui vise au bien-être et à l'épanouissement de la population, un cadre de vie valorisant) et l'axe écologique (développé plus récemment et où l'accent est mis sur l'insertion des sociétés et de leurs interventions dans des milieux naturels). c'est ainsi que l'aménagement du territoire a intégré trois dimensions majeures (économiques, sociales et environnementales) qui deviendront plus tard les trois piliers du développement durable.

C'est dans ce sens d'idées que notre problématique de la recherche peut être formulée comme suite :

« Dans quelle mesure la conjonction entre l'aménagement du territoire et développement durable peut-elle améliorer la qualité de vie des citoyens de la province de sidi Slimane ? ».

C'est ainsi que nous reliant les deux vecteurs (conjonction) qui représentent les piliers de notre problématique, à savoir l'aménagement du territoire et le développement durable.

En effet un problème est une question à résoudre, une difficulté théorique ou pratique dont la solution n'est pas encore trouvée, dont la solution n'est pas évidente, certaine (N'DA, 2015).

Pour parfaire cette problématique dans une vision d'apporter une valeur, nous indexant les questions suivantes :

- Comment la prise en considération des trois dimensions -sociale, écologique et économique- peut elle modifiée les objectifs de l'aménagement du territoire ?,
- Quel est l'apport du concept du développement durable dans la matérialisation des politiques d'aménagement au niveau local ?,
- Quels changements, le développement durable peut il induire dans les pratiques comme dans les pensées de l'aménagement du territoire?,
- Comment en effet penser globalement l'action locale ?.

1.3- Originalité de l'article au niveau scientifique

Sur le plan scientifique, si un grand nombre de travaux s'intéressent au développement durable, et le citent fréquemment (notamment les travaux sur l'effet de serre, la biodiversité, la gestion des risques, la gouvernance, etc.), peu de travaux de recherche ont abordé spécifiquement le thème de la déclinaison du développement durable via l'aménagement du territoire et encore moins celui de sa dimension territoriale (la province de sidi Slimane) comme un objet de recherche à part entière.

La prise en considération au niveau du territoire des principes du développement durable par les politiques d'aménagement permet de les rendre concrets, elle permet de dégager les conditions et les modalités d'une "mise en actes" du développement durable. La question de la mise en œuvre opérationnelle de cette conjonction, notamment à l'échelle provinciale, doit être approfondie pour permettre au développement durable de ne pas rester à l'état de discours, mais de passer à l'état pratique.

1.4-Originalité de l'article au niveau pratique

Les praticiens, les acteurs locaux, sont demandeurs de plus en plus une clarification pratique du concept de l'aménagement.

Ainsi ils demandent à voir et réclament des exemples ou, du moins, des marches à suivre concrètes.

Dans ce cadre, la capacité de mise en coordination de multiples acteurs devient alors pour l'État une ressource centrale pour guider l'action publique et rester incontournable dans le jeu local (Duran &Thoenig,1996).

2. Contexte et axe de la recherche

2.1-Contexte de la recherche

La fin du vingtième siècle marque une période de prise de conscience environnementale liée à des catastrophes écologiques majeures dont l'ampleur est dépassé le cadre local pour devenir

planétaire. En effet ses catastrophes écologiques préoccupent au plus haut point l'opinion publique et par la suite les politiques d'aménagement et qui font quotidiennement les gros titres des médias.

Un certain trouble et lacune se révèle face aux tensions et aux contradictions nées d'un développement très rapide ponctuée de crise économiques et sociales brutales et à une certaine incapacité à élaborer des modèles collectifs et institutionnels à hauteur de ces transformations

Ce travail s'interroge sur le croisement de l'aménagement du territoire avec le développement durable, il est question de chercher à comprendre la manière avec laquelle la conjonction peut être réalisable et par la suite appliquer au niveau provincial pour palier aux lacunes citées auparavant. Nous avons choisi la province de Sidi Slimane pour développer cette problématique.

2.2- Axes de la recherche

Ainsi, depuis approximativement deux décennies, les municipalités, par leur plan d'urbanisme, et les provinces et les États, avec leurs politiques territoriales, ont cherché à aménager le territoire selon plusieurs principes directeurs : corriger les inégalités, favoriser l'égalité des chances, soutenir la croissance économique, accroître sa cohérence et sa fonctionnalité et respecter l'environnement (Guay, 1998).

Le développement durable et l'aménagement du territoire sont liés, puisque tous deux s'appliquent à des problématiques pareilles, mais surtout à un même objet d'étude, la Terre, que le rapport Brundtland considère comme le « foyer de l'humanité ».

Ce lien exige du développement durable qu'il prenne en compte cette dimension territoriale, élément à la base de l'aménagement du territoire (Besancenot, 2009). Et par la suite chercher à aménager le territoire selon les principes du développement durable.

2.3- Résultats escomptes

L'avantage de l'intégration des notions de développement durable dans les politiques de l'aménagement du territoire permet d'avoir un capital de légitimité.

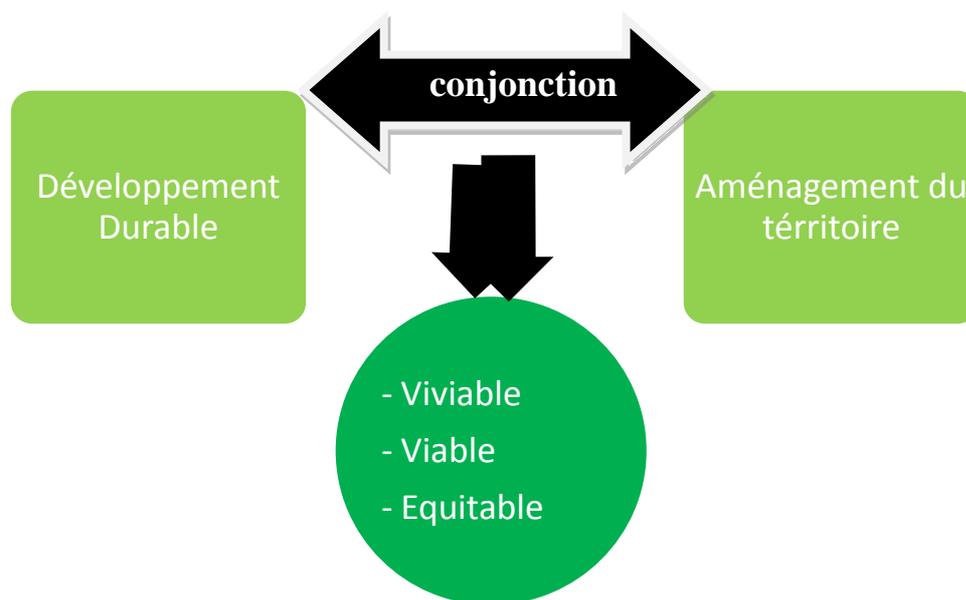
Cette légitimité se caractérise à deux niveaux a savoir :

Création d'une légitimité a l'ensemble des pratiques des collectivités territorial tel que l'urbanisme, la mise a niveau, etc.

Création d'une légitimité aux yeux des citoyens qu'y ont perdus confiance vis-à-vis des politiques publiques traditionnelles.

Pour tout ce qui précède, nous avons essayé de schématiser notre travail, comme il est montré dans la figure ci-dessous :

Figure N1 : conjonction entre aménagement du territoire et développement durable.



Source : élaboration personnelle

A partir de cette figure (F1), on peut constater que la prise en considération des notions de

développement durable dans les mécanismes et les outils de l'aménagement du territoire va avoir un effet positif sur le développement et le bien être de la population de la province de sidi Slimane.

Puisque les deux concepts cherche l'intervention des hommes sur leur espace, dans la mesure de combiner des préoccupations économiques, sociales et environnementales.

Toutefois cette prise de considération peut se matérialiser de la façon suivante :

- L'aménagement du territoire intervient pour ne pas laisser les mécanismes économiques fonctionner spontanément, c'est la raison pour laquelle il intervient à plusieurs problématiques telles que la localisation des activités économiques, les enjeux de l'urbanisation, etc.
- Ensuite il intervient pour palier à certains problèmes sociaux tel que l'inégalité croissante entre certaines catégories sociales, la concentration de la population dans les villes et dans les banlieues,....
- En fin l'aménagement de territoire intervient pour préserver les ressources existantes pour les générations futures, c'est pour cette raison la que les outils de l'aménagement du territoire ont inclut la notion de l'environnement et qui est un concept cher au développement durable (Adidi ,2010).

2.4- Défis et perspectives

Dans la vision de développement durable, l'aménagement du territoire connaît plusieurs défis à savoir :

- Est-ce qu'on peu aménager un territoire d'une manière solidaire ou bien favoriser la compétitivité du territoire ? ;
- Est-ce que les pratiques de l'aménagement du territoire sont identiques pour tout les territoires ou bien c'est le contraire chaque territoire à sa propre politique d'aménagement ?.

Conclusion :

Le développement durable est une opportunité pour réorganiser les priorités de politique publique dans l'action local.il permet une reconfiguration radicale des territoires.

Mais pour cela il faut que chaque territoire définit ses propres objectifs, comme dit Franck Scherrer « l'essentiel en matière de développement durable des territoire ne tient, pas, en effet, dans un programme a prescrire, dans une forme idéale et unique, mais dans un choix de bonnes pratiques- ce qui place en première ligne les modes de faire, l'efficacité des procédures et la transparence des pratiques » (scherrer,et al.,2012),et c'est dans ce sens qu'intervient l' aménagement du territoire pour faire face à ces défis.

Au Maroc, développement durable et aménagement des territoires vont de pair. Le Royaume a placé la problématique environnementale au cœur de sa vision socio-économique. Un engagement qui se traduit sur le plan législatif, institutionnel et exécutif. Citons à titre d'exemple la construction des villes vertes, l'engagement du pays contre le changement climatique et le renforcement de l'étude d'impact sur l'environnement (EIE). A cela s'ajoutent les avancées du Maroc en termes d'énergies renouvelables qui illustrent clairement la réussite de l'approche durable. Mais malgré les efforts remarquables fournis par les secteurs public et privé au Maroc dans leur démarche soutenable, la réalisation et la mise en place de ces projets restent un peu timides.

Bibliographie :

1. Articles de revue :

- Adidi, A. (2010). De l'aménagement du territoire au développement territorial : quelle transition et quelle articulation .Actes du colloque international Développement local et cohésion territoriale , Rabat, 160.
- Ait lemquaddem,H. & chouay,D.(2018). Le territoire comme marque : vers une nouvelle gouvernance, in RCCA,n°7, décembre 2018.
- Barbier,j.(2012). Aménagement du Territoire et la Politique de la Ville. Dossier Ministère de l'habitat et de l'urbanisme.
- Brundtland , G. H. (1988) . Notre avenir à tous. Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 51.
- Duran, P. & Thoenig, J.C. (1996). L'État et la gestion publique territoriale, Revue française de science politique, vol. 46, n° 4, 580-623.
- Gaillard F. & Robert, J. (1999). Le développement durable : un défi territorial, Guide des communes.

2. Livres :

- Besancenot, F. (2009), Territoire et développement durable, Paris, L'Harmattan.
- Belhedi,A.(2010), L'aménagement du territoire principes et approches, PUT,FSHS.
- Brunet, et al. (1998),De l'aménagement du territoire au développement territorial : évolution ou révolution ? , 29-30 .
- Guay, L. (1998), L'aménagement du territoire : une gestion sociale des problèmes urbains et régionaux, dans M.-U. Proulx (dir.), Le phénomène régional au Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec .
- N'DA,P.(2015),Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines,Paris,L'Harmattan.
- Pinchemel, P. (1985), Aspects géographiques de l'aménagement d'un territoire, in Lamotte, M. Fondements rationnels de l'aménagement d'un territoire, Masson, Coll, Ecologie appliquée et Sciences de l'environnement, 6, Paris , 8-33.
- Sedjari, A. (1999), Le renouveau de l'aménagement du territoire et les enjeux du débat actuel au Maroc, Paris, L'Harmattan, p. 8-30 .